

Section du Morbihan - Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/56>
Page Facebook

Fonction Publique, cheminots : Même combat. Fortes mobilisations à la DGFIP !

Après les ordonnances sur la loi Travail, la CGT savait que le gouvernement allait s'attaquer à la Fonction Publique et au service public ferroviaire.

En ce début d'année 2018, ce sont des attaques sans précédent qui sont menées à la fois contre les cheminots mais aussi contre l'ensemble de la Fonction Publique ainsi que contre les salariés du privé et les sans emplois.

A la SNCF, les collègues sont en lutte depuis plusieurs semaines et ils ont déjà obtenu des avancées mais le combat n'est pas terminé.

Dans la Fonction Publique, les luttes sont multiples et les actions du 22 mars et du 22 mai ont été des grands succès.

A tel point que le gouvernement recule sans cesse sur les annonces de CAP 2022.

A la DGFIP, la mobilisation est en pointe. Le 22 mars dernier, les résultats de grève ont été historiques : plus de 48% dans le Morbihan, presque 40% à la DGFIP.

Le mécontentement est profond, les agents sont en souffrance, les conditions de travail n'ont jamais été aussi dégradées.

Vous le verrez en détail dans la suite de ce journal, l'intersyndicale du Morbihan n'a pas été en reste.

Les mobilisations ont été nombreuses et elles vont continuer.

Chacun doit se sentir concerné par la situation et il faut que nous soyons tous solidaires afin que notre service public continue à donner pleine et entière satisfaction aux usagers, aux contribuables et aux agents.

Continuons à nous battre et restons mobilisés !

NON A LA CASSE DU SERVICE PUBLIC !



Sommaire :

- ★ Retour sur les mobilisations du 1er semestre 2018
- ★ Le Cadastre en danger : mobilisation de la CGT Finances Publiques !
- ★ Intervention du Directeur du Morbihan dans la presse régionale : droit de réponse

Retour sur les mobilisations du 1er semestre 2018

Les mouvements de grève ont été nombreux en ce début d'année 2018, avec les actions à la SNCF pour le service public ferroviaire et le maintien du statut du cheminot et dans la fonction publique en général pour la défense du service public. La DGFIP n'a pas été en reste et affiche un taux de mobilisation extrêmement important voire historique !

Grève Fonction Publique du 22 mars : 48,51%
Morbihan. National : 38,88 %

Des chiffres historiques, jamais atteints depuis la fusion !

Grève du 3 mai, DGFIP morte : 16,98% Morbihan.
National : 9,80 %

Grève Fonction Publique du 22 mai : 31,89% dans le
Morbihan. National : 25,5 %

Les agents ont manifesté à travers ces grèves et manifs leur profond mécontentement et leur volonté de voir les choses changer à la DGFIP. Il faut continuer !

Une mobilisation qui paye !

Les cheminots, par leur mobilisation, ont fait reculer le gouvernement sur de nombreux points. Il faut continuer à se battre sur le statut et sur le service public ferroviaire.

Dans le département du Nord, la direction locale (DRFiP) a été obligée de négocier avec l'intersyndicale du fait de la pugnacité des agents.

Nous pourrions citer d'autres exemples.

Au niveau Fonction Publique, les annonces de CAP 2022 sont sans cesse reculées. Par contre, le rapport de la cour des Comptes, récemment publié, pilonne la DGFIP !

Tout cela est dû à la mobilisation.

Dans le Morbihan, l'intersyndicale CGT, Solidaires, CFDT et FO s'est mobilisée à de nombreuses reprises. A chaque appel national mais aussi au niveau local.

Le 15 mai, nous étions à Carnac pour refuser la fermeture de la trésorerie.

Le 26 avril, nous étions à Pontivy pour défendre le service public de proximité avec le soutien des agents.

Le 7 mai, nous étions à BAUD où nous avons rencontré le maire puis en HMI avec les agents avant une conférence de presse très bien relayée par les médias.

Pendant les appels nationaux, nous avons également distribué des tracts à Vannes et Lorient pour notamment parler de l'accueil du public en grand danger et aussi de notre opposition au prélèvement à la source.

L'Intersyndicale sera à Sarzeau le 5 juillet pour défendre le poste.

Nous avons aussi boycotté le comité technique dans cette période où nous avons adressé au Directeur une lettre ouverte à laquelle il a répondu. En résumé : c'est pas ma faute...

Une commune des Côtes d'Armor a comme belle devise : le **Service Public** n'est pas une charge mais une *chance*. Le gage de son **efficacité** réside dans sa *proximité*...

Encore faut-il avoir la volonté politique de le maintenir et de l'entretenir.

Il faut développer et renforcer les services publics, notamment aux Finances Publiques, pour assurer l'ensemble des missions dans de bonnes conditions pour les salariés, pour la justice sociale, pour l'égalité de tous face à l'impôt, pour le soutien et le développement des territoires.

La CGT continuera de se battre aux côtés des agents et des usagers pour le maintien d'un service public de qualité et de proximité.



Le Cadastre en danger !

Mobilisation de la CGT Finances Publiques Morbihan

Depuis plusieurs mois, la Direction Générale souhaite réorienter les travaux des géomètres au détriment du plan cadastral.

Le syndicat national mais aussi les sections départementales (et notamment le Morbihan) ont alerté les élus sur les conséquences de ces choix.

Dans le 56, la section CGT Finances Publiques a alerté l'association des maires, les députés et les sénateurs.

Pour être franc, peu nous ont répondu mais le sénateur Joël LABBE a posé une question au gouvernement et a demandé un rendez-vous à M. GIRAULT et le député Hervé PELLOIS a interpellé notre Directeur sur le sujet.

Voici sa réponse :

« La DGFIP s'est engagée dans une action destinée à l'amélioration de la qualité des bases de la fiscalité directe locale (*cela veut-il dire qu'elles étaient mauvaises jusqu'à présent?*), dans un contexte où elles représentent un enjeu fiscal majeur...

Dans le cadre de ces orientations, l'activité des géomètres du cadastre est progressivement réorientée sur davantage de travaux fiscaux. Ils seront amenés à effectuer des travaux d'amélioration de la détection de la matière imposable (suivi des permis de construire en lien avec les services de l'urbanisme...) et de contrôle des bases (vérification de l'évaluation cadastrales de certains locaux et participation accrue aux commissions locales et départementales par exemple).

**Le plan
cadastral doit rester à la DGFIP !**

Pour permettre le repositionnement progressif des géomètres sur les travaux fiscaux, la mise à jour des constructions sur le plan- qui n'a pas de finalité fiscale (*peut-être en a-t-elle d'autres quand même...*)- sera réalisée selon d'autres procédés que les levés sur le terrain actuellement effectués par les géomètres. La mise à jour du bâti sera réalisée selon des méthodes alternatives aux levés de terrain et du développement des nouvelles technologies...(*pour quelle qualité?*)

Les géomètres conserveront leur compétence topographique et continueront à assurer leurs autres travaux sur le plan cadastral (mise à jour du parcellaire et remaniements notamment)

Cette démarche de modernisation... permettra de mieux répondre aux besoins des collectivités locales en renforçant les échanges avec ces dernières... »

Chacun pourra se forger une opinion avec ces nouvelles directives mais il est clair pour la CGT que le plan cadastral à la DGFIP est menacé.

C'est contre cela que nous devons nous battre !!!

NE LES LAISSONS PAS FAIRE !

AGISSONS !



(En italique, nos commentaires)

Retour sur l'intervention du Directeur dans la presse régionale...

2 articles sont parus dans le Télégramme et Ouest France récemment sur les conséquences du numérique dans les Finances Publiques...Droit de réponse

Les agents ont été extrêmement choqués par ces articles notamment sur les passages suivants.

« Par ailleurs, au 1er janvier..., vont être opérées à Vannes et Lorient, où il y avait des services aux particuliers et entreprises EN DOUBLE, en passant de huit à quatre ».

Qu'est-ce que cela veut dire ? Que les collègues faisaient le même boulot ? Cela peut être rapidement interprété par les usagers : tous des fainéants !!! C'est intolérable !

Pareil, comment peut-il dire que la dématérialisation et les restructurations se font sans dégradation du service ? La CGT s'est rendue dans de nombreux services du département, les visites de la délégation CHSCT le confirment également : les services restructurés vont mal : PRS, PCR, PELP/PTGC et le SPFE sont en souffrance !

Lors de la dernière visite à l'enregistrement de Vannes, la délégation du CHSCT a pu constater les dégâts humains engendrés par la centralisation de cette mission : les collègues sont en grande difficulté. La CGT attend d'urgence une réponse à la hauteur pour ce service : affectation d'un cadre A et pas de postes vacants.

Nous serons très attentifs au mouvement de mutation notamment.

Sur les suppressions de postes, le Directeur affirme « sans sourciller » qu'on « explique les choses, on donne des dates. On va continuer à supprimer des postes dont on n'a pas aujourd'hui, besoin ».

Pour un Directeur qui nous répète à longueur de réunions qu'il n'est qu'un simple exécutant des décisions du Parlement, voilà qu'il prend les devants. C'est extrêmement choquant !

Notre Directeur devrait être le 1er défenseur de son administration, c'est tout le contraire !

Comme nous l'avions écrit dans la lettre ouverte (en intersyndicale), le Directeur et son staff ont complètement abandonné l'idée de défendre le Service Public, il faut tout liquider !!!

Et, pour finir, il y a des postes dont on n'a pas besoin mais créer un poste de chef de cabinet, ça c'est vital !

AGENDA:

- 26 juin 2018 : CAPL de recours en révision de l'évaluation + mouvement local de mutation pour les agents C et B
 - 28 juin 2018 : journée de mobilisation interprofessionnelle
 - 28 juin 2018 : CAPL mouvement local de mutations pour les agents A
- 5 juillet 2018 : mobilisation à la trésorerie de SARZEAU

Ensemble, plus nombreux & plus forts !



EXCELLENTE VACANCES A TOUTES ET A TOUS !